

Journée nationale des aides à domicile du 17 mars : Urgence à reconnaître les professionnels de la Branche de l'aide à domicile.

Alors que la Journée nationale des aides à domicile du 17 mars approche, journée qui devrait marquer une forte reconnaissance de l'implication sans failles des professionnels de l'aide, du soins et de l'accompagnement à domicile, il est impératif de mettre en lumière l'importance cruciale de ces professionnels. Si cette journée offre une opportunité de réaffirmer l'engagement de la fédération Adedom envers ces professionnels dévoués et de sensibiliser aux défis auxquels ils sont confrontés, il est malheureusement également nécessaire de rappeler dans quel état se trouve notre secteur essentiel à la cohésion de la nation.

Les services d'aide à domicile sont souvent confrontés à des contraintes budgétaires sévères, ce qui limite leur capacité à fournir une offre de la qualité qu'ils souhaiteraient rendre. Pire, faute de financement au juste prix du coût de revient, de nombreuses associations doivent mettre la clé sous la porte. Cette situation est, pour beaucoup, le résultat direct de **la non-application des accords nationaux dans un grand nombre de territoires** où des Conseils Départementaux n'appliquent pas les accords de branche sur la valeur du point pour les Saad. Pire, **les salariés des Centres de santé infirmiers et des accueils de jour de la Branche BAD sont quant à eux dans un angle mort de la réforme** et aucun financement pérenne n'est à ce jour envisagé, près de 3 ans après la signature de l'avenant 43.

De plus, la récente annonce par le Ministre de l'Economie et des finances, Bruno Lemaire, d'un plan d'économie de 10 milliards d'euros sur le budget 2024 impacte l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap à hauteur de 230 millions d'euros. Cela laisse présager des lendemains encore plus difficiles, avec des liquidations d'associations encore plus nombreuses.

Notre secteur est aussi confronté à une pénurie historique de main-d'œuvre qualifiée. Les emplois d'aide à domicile exigent des compétences spécialisées et une grande empathie, mais le manque de reconnaissance et les conditions de travail difficiles découragent de nombreux candidats potentiels de rejoindre cette profession essentielle. Afin de relancer l'attractivité de la Branche, nous demandons une inflexion des politiques sociales pour flécher des financements sur la nécessaire revalorisation des métiers dans la BAD permettant la mise en place de parcours professionnels, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. De ce point de vue la conférence salariale du 28 février dernier n'a pas apporté de réponse sur l'augmentation de la valeur du point, ce qui est inacceptable en l'état.

En cette Journée nationale des aides à domicile, nous appelons à une reconnaissance et un soutien accru pour les aides à domicile et plus généralement tous les salariés de notre secteur qui interviennent à domicile. Il est essentiel de garantir à ce secteur essentiel un financement adéquat, des conditions de travail justes et des possibilités de parcours professionnel. C'est pourquoi **nous exhortons le gouvernement, les collectivités locales et la société dans son ensemble à reconnaître la valeur inestimable du travail des aides à domicile et à soutenir leur contribution essentielle à la qualité de vie de nombreuses personnes.**

Adédom : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - d.zeisler@adedom.fr

À propos d'Adédom

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 300 entreprises associatives à but non lucratif. Ces structures emploient près de 20 000 salariés sur le territoire métropolitain et en outre-mer. Attachées aux mêmes valeurs de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adédom ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire. En savoir plus sur adedom.fr